

PROGRAMME DE FORMATION UTILISATION DU CHARIOT D'URGENCE

MAJ 25/04/2024

Objectifs :

Maîtriser la gestion et la réglementation du chariot d'urgence et son utilisation en situation.

Programme :

- ❖ *Connaître la législation sur les chariots d'urgence*
- ❖ *Connaître l'organisation des chariots d'urgence au sein d'un établissement*
- ❖ *Connaître la composition et l'utilisation du chariot d'urgence*
- ❖ *Répondre à une urgence avec le matériel prévu selon les dernières recommandations françaises (Défibrillateur, Chariot ou caisse d'urgence, O2).*
- ❖ *Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance du matériel d'urgence composant le chariot d'urgence*

Durée :

Prix : 300,00 €

Public : Personnel Soignant.

Prérequis : Aucun.

Moyens pédagogiques :

tout le matériel sera apporté par le formateur, mannequins, défibrillateur, O2.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

Découverte basée sur les connaissances déjà acquises, contenu théorique et mises en situation adaptées au contexte et l'expérience professionnelle.

Mises en situations - exercices dans une chambre de patient si possible. QCM. Support pédagogique.

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.





ORGANISME DE FORMATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Validation : Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr